

Le master de l'EPFL, un passeport mondial

En fin 2007, les 17 filières d'études de master ainsi que les 13 filières d'études de bachelor de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) ont été accréditées par la Conférence universitaire suisse (CUS). Il s'agit d'une accréditation nationale et internationale simultanée. De quoi donner de nouvelles ailes aux diplômés et des garanties aux futurs employeurs.

Qu'ils souhaitent devenir des chercheurs ou travailler en entreprise, les étudiants et les diplômés doivent être mobiles. Au moment où l'éducation se globalise et l'offre d'études augmente, l'accréditation des formations augmente la valeur des diplômes sur le marché mondial de l'emploi. Elle témoigne formellement des compétences acquises par un examen détaillé des programmes de formation et d'évaluation. Ceci est d'autant plus vrai pour les filières qui reçoivent une double accréditation au standard européen.

C'est le scénario suivi en grande première européenne par l'EPFL. L'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ) a en effet conduit une procédure d'évaluation conjointement avec une agence étrangère, la Commission française des Titres d'Ingénieurs (CTI). En France, l'admission à la profession d'ingénieur dépend de la validation par la CTI. C'est dire l'importance de cette reconnaissance pour les diplômés de l'EPFL. La flexibilité et l'engagement de la CTI, de l'OAQ et de l'EPFL ont permis de mener simultanément les deux procédures avec toutes leurs exigences respectives.

Le groupe d'experts a notamment confirmé que l'EPFL jouit d'une réputation d'excellence bien méritée, qui tient en particulier à la valeur exceptionnelle de ses professeurs et de ses étudiants, au dynamisme de sa direction ainsi qu'à la qualité de ses locaux et de ses équipements. Les experts ont en outre relevé que la recherche occupe une place importante à l'EPFL et qu'il en résulte des synergies avec les formations.

Les masters délivrés par l'EPFL sont comparables et équivalents aux masters obtenus dans les universités européennes reconnues comme étant de premier ordre. De ce fait, ils permettent de demander l'admission au doctorat dans les meilleures universités européennes et américaines.

La liste des institutions et des filières d'études accréditées est publiée sur le site internet de l'OAQ (www.oaq.ch) et sur celui de la CUS (www.cus.ch).

Dominique Bonvin
Doyen bachelor/master



A. Études Bachelor/Master.....	9
1. Introduction	9
2. Les formations dispensées à l'EPFL	9
Éventail des sections	9
Renseignements détaillés.....	9
Périodes des cours	10
Périodes des examens	10
3. Formulaire d'admission.....	10
4. Certificats suisses donnant l'accès en 1ère année Bachelor sans examen	10
Conditions d'immatriculation	10
Période d'inscription.....	10
Procédure d'admission.....	10
5. Certificats suisses donnant l'accès en 1ère année Bachelor avec examen	11
Conditions d'immatriculation	11
Période d'inscription.....	11
Procédure d'admission.....	11
6. Diplômes étrangers de fin d'études secondaires.....	12
Conditions d'immatriculation	12
Admission sans examen.....	12
Admission avec examen	12
Période d'inscription.....	12
Procédure d'admission.....	12
Avance sur finances de cours	13
Confirmation de l'admission	13
Test d'admission.....	13
7. Diplômes d'ingénieur ou d'architecte HES	13
Procédure d'admission.....	14
8. Cours de Mathématiques Spéciales (CMS) et examen d'admission	14
Cours de Mathématiques Spéciales (CMS)	14
Examen d'admission	14
9. Admission au Master.....	15
Conditions d'immatriculation	15
Période d'inscription.....	16
Procédure d'admission.....	16
Avance sur finances de cours	16
B. École doctorale	17
1. Le doctorat à l'EPFL	17
2. Conditions d'immatriculation.....	17
3. Procédure d'admission	17
4. Périodes d'inscription	18
C. Études de la formation continue.....	18
1. Renseignements détaillés.....	18
2. Les enseignements de la formation continue à l'EPFL.....	18

3. Les réseaux européens	20
D. Renseignements et démarches	20
1. Comment venir en Suisse et obtenir un permis de séjour ?	20
Visa	20
Étudiants étrangers avec permis de séjour B	20
Étudiants étrangers avec permis d'établissement C	21
Étudiants suisses : déclaration de résidence	21
Regroupement familial	21
Prolongation du permis de séjour	21
2. Finances, taxes de cours et dispenses	21
Études de Bachelor et de Master	22
Doctorat	22
Études de formation continue	22
3. Bourses d'études	22
Suisse et étrangers résidant en Suisse	22
Suisse résidant à l'étranger	22
Étrangers ne résidant pas en Suisse	23
Candidats au master	23
Candidats aux études de formation continue	23
4. Assurances	23
Assurance maladie et accident	23
Assurance vieillesse (AVS)	24
5. Service militaire	24
6. Sport de haut niveau	24
7. Orientation et conseil	25
8. Office de la mobilité	25
9. Service social	25
10. Documents officiels pendant les études	25
Plans d'études	25
Livrets des cours	25
Calendrier académique	26
Horaire des cours	26
Textes légaux	26
11. Langues d'enseignement	26
Langue d'enseignement au bachelor/master/Ecole doctorale	26
Recommandations	26
Centre de langues	27
E. Vie pratique	27
1. Coût des études	27
Budget	27
Frais courant d'entretien	27
2. Logement	28
Service du logement	28
Foyers pour étudiants	28
Studios et appartements	28
Logements subventionnés	29



3. Restauration	29
4. Travaux rémunérés	29
Contrainte légale	29
Contrainte académique	29
Exemples de rémunération	30
5. Transports	30
6. Parkings	30
7. Étudiants handicapés	30
8. Centre de langues	30
Enseignants	31
Méthodes	31
Médiathèque	31
9. Bibliothèque centrale	31
Contenu	31
Matériel de référence	32
Service de prêt	32
Service de recherche documentaire	32
Service d'information	32
10. Aide aux études	32
Les bibliothèques	32
Les salles d'ordinateurs	32
Les instruments de travail	32
11. Commerces	33
12. Centre sportif universitaire	33
13. Sociétés d'étudiants et autres groupements	34
Agepoly	34
Forum	34
Junior Entreprise	34
Ingénieurs du monde	34
Groupements divers	35
14. Loisirs	35
Satellite	35
Loisirs à Lausanne	35
F Liste des exigences et titres étrangers	36
Baccalauréat international (B.I.) (sans examen d'admission)	36
Afghanistan (avec examen d'admission réduit)	36
Afrique du Sud (avec examen d'admission réduit)	36
Albanie (avec examen d'admission réduit)	36
Algérie (avec examen d'admission réduit)	36
Allemagne (sans examen d'admission)	36
Angola (avec examen d'admission réduit)	36
Arabie séoudite (avec examen d'admission réduit)	36
Argentine (avec examen d'admission réduit)	36
Arménie (avec examen d'admission réduit)	36
Australie (avec examen d'admission réduit)	36
Autriche (sans examen d'admission)	36
Azerbaïdjan (avec examen d'admission réduit)	36
Bahamas (avec examen d'admission réduit)	37

Bahrein (avec examen d'admission réduit)	37
Bangladesh (avec examen d'admission réduit)	37
Barbade (avec examen d'admission réduit)	37
Belgique (sans examen d'admission)	37
Bénin (avec examen d'admission réduit)	37
Biélorussie (avec examen d'admission réduit)	37
Bolivie (avec examen d'admission réduit)	37
Bosnie/Herzégovine (avec examen d'admission réduit)	37
Botswana (avec examen d'admission réduit)	37
Bésil (avec examen d'admission réduit)	37
Bulgarie (sans examen d'admission)	37
Burkina Faso (avec examen d'admission réduit)	37
Burundi (avec examen d'admission réduit)	37
Cambodge (avec examen d'admission réduit)	37
Cameroun (avec examen d'admission réduit)	37
Canada (avec examen d'admission réduit)	37
Chili (avec examen d'admission réduit)	38
Chine (avec examen d'admission réduit)	38
Chypre (Grèce) (sans examen d'admission)	38
Chypre (Turquie) (avec examen d'admission réduit)	38
Colombie (avec examen d'admission réduit)	38
Communauté des Etats Indépendants (CEI) (avec examen d'admission réduit)	38
Comores (avec examen d'admission réduit)	38
Corée du Nord (avec examen d'admission réduit)	38
Corée du Sud (avec examen d'admission réduit)	38
Costa Rica (avec examen d'admission réduit)	38
Côte d'Ivoire (avec examen d'admission réduit)	38
Croatie (avec examen d'admission réduit)	38
Cuba (avec examen d'admission réduit)	38
Danemark (sans examen d'admission)	38
Égypte (avec examen d'admission réduit)	38
El Salvador (avec examen d'admission réduit)	38
Émirats arabes unis (avec examen d'admission réduit)	39
Équateur (avec examen d'admission réduit)	39
Espagne (sans examen d'admission)	39
Estonie (sans examen d'admission)	39
États-Unis (avec examen d'admission réduit)	39
Éthiopie (avec examen d'admission réduit)	39
Finlande (sans examen d'admission)	39
France (sans examen d'admission)	39
Gabon (avec examen d'admission réduit)	39
Gambie (avec examen d'admission réduit)	39
Géorgie (avec examen d'admission réduit)	39
Ghana (avec examen d'admission réduit)	39
Grande-Bretagne (sans examen d'admission)	39
Grèce (sans examen d'admission)	40
Guatemala (avec examen d'admission réduit)	40
Guinée (avec examen d'admission réduit)	40
Haiti (avec examen d'admission réduit)	40
Honduras (avec examen d'admission réduit)	40
Hongrie (sans examen d'admission)	40
Hong Kong (avec examen d'admission réduit)	40
Inde (avec examen d'admission réduit)	40
Indonésie (avec examen d'admission réduit)	40
Irak (avec examen d'admission réduit)	40

Iran (avec examen d'admission réduit)	40
Irlande (sans examen d'admission)	40
Islande (sans examen d'admission)	40
Israël (avec examen d'admission réduit)	40
Italie (sans examen d'admission)	41
Jamaïque (avec examen d'admission réduit)	41
Japon (avec examen d'admission réduit)	41
Jordanie (avec examen d'admission réduit)	41
Katar (avec examen d'admission réduit)	41
Kazakhstan (avec examen d'admission réduit)	41
Kenya (avec examen d'admission réduit)	41
Kirghiztan (avec examen d'admission réduit)	41
Koweït (avec examen d'admission réduit)	41
Laos (avec examen d'admission réduit)	41
Lesotho (avec examen d'admission réduit)	41
Lettonie (sans examen d'admission)	41
Liban (avec examen d'admission réduit)	41
Liberia (avec examen d'admission réduit)	41
Libye (avec examen d'admission réduit)	41
Liechtenstein (sans examen d'admission)	41
Lituanie (sans examen d'admission)	41
Luxembourg (sans examen d'admission)	41
Libye (avec examen d'admission réduit)	42
Macédoine (avec examen d'admission réduit)	42
Malaisie (avec examen d'admission réduit)	42
Maldives (avec examen d'admission réduit)	42
Mali (avec examen d'admission réduit)	42
Malte (sans examen d'admission)	42
Maroc (avec examen d'admission réduit)	42
Maurice (Ile) (avec examen d'admission réduit)	42
Mauritanie (avec examen d'admission réduit)	42
Mexique (avec examen d'admission réduit)	42
Moldavie (avec examen d'admission réduit)	42
Mongolie (avec examen d'admission réduit)	42
Montenegro (avec examen d'admission réduit)	42
Myanmar (avec examen d'admission réduit)	42
Namibie (avec examen d'admission réduit)	42
Népal (avec examen d'admission réduit)	42
Nicaragua (avec examen d'admission réduit)	42
Niger (avec examen d'admission réduit)	43
Nigeria (avec examen d'admission réduit)	43
Norvège (sans examen d'admission)	43
Nouvelle-Zélande (avec examen d'admission réduit)	43
Oman (avec examen d'admission réduit)	43
Ouganda (avec examen d'admission réduit)	43
Ouzbekistan (avec examen d'admission réduit)	43
Pakistan (avec examen d'admission réduit)	43
Panama (avec examen d'admission réduit)	43
Paraguay (avec examen d'admission réduit)	43
Pays-Bas (sans examen d'admission)	43
Pérou (avec examen d'admission réduit)	43
Philippines (avec examen d'admission réduit)	43
Pologne (sans examen d'admission)	43
Portugal (sans examen d'admission)	43
République tchèque (sans examen d'admission)	44

Roumanie (sans examen d'admission)	44
Rwanda (avec examen d'admission réduit)	44
Salvador (avec examen d'admission réduit)	44
San Marino (sans examen d'admission)	44
Sénégal (avec examen d'admission réduit)	44
Serbie (avec examen d'admission réduit)	44
Sierra Leone (avec examen d'admission réduit)	44
Singapour (avec examen d'admission réduit)	44
Slovaquie (sans examen d'admission)	44
Slovénie (sans examen d'admission)	44
Somalie (avec examen d'admission réduit)	44
Soudan (avec examen d'admission réduit)	44
Sri Lanka (avec examen d'admission réduit)	44
Suède (sans examen d'admission)	45
Swaziland (avec examen d'admission réduit)	45
Syrie (avec examen d'admission réduit)	45
Tadjikistan (avec examen d'admission réduit)	45
Taïwan (avec examen d'admission réduit)	45
Tchad (avec examen d'admission réduit)	45
Thaïlande (avec examen d'admission réduit)	45
Togo (avec examen d'admission réduit)	45
Tunisie (avec examen d'admission réduit)	45
Turkmenistan (avec examen d'admission réduit)	45
Turquie (avec examen d'admission réduit)	45
Ukraine (avec examen d'admission réduit)	45
Uruguay (avec examen d'admission réduit)	45
Venezuela (avec examen d'admission réduit)	45
Vietnam (avec examen d'admission réduit)	45
Yemen (avec examen d'admission réduit)	45
Zaire (avec examen d'admission réduit)	45
Zambie (avec examen d'admission réduit)	45
Zimbabwe (avec examen d'admission réduit)	46

G Adresses pour votre service 46

Bibliothèque centrale..... 46

Logements pour étudiants 47

Contrôle des habitants et police des étrangers..... 47

H Facultés et Sections 48

Faculté des sciences de base (SB) 48

Section de Mathématiques (SMA)..... 48

Section de Chimie et Génie chimique (SCGC)..... 48

Section de Physique (SPH)..... 48

Faculté de l'Environnement naturel et construit (ENAC)..... 48

Section d'Architecture (SAR)..... 48

Section de Génie civil (SGC)..... 48

Section des Sciences et Ingénierie de l'environnement (SSIE)..... 49

Faculté des Sciences et techniques de l'ingénieur (STI) 49

Section de Génie mécanique (SGM)..... 49

Section de Science et Génie des matériaux (SMX)..... 49

Section de Microtechnique (SMT)..... 49

Section de Génie électrique et Electronique (SEL)..... 49



Faculté Informatique et communication (I&C)	50
Section des Systèmes de communication (SSC)	50
Section d'Informatique (SIN)	50
Faculté Sciences de la vie (SV)	50
Section des Sciences et Technologies du vivant (SSV)	50
Collège du Management de la technologie (CDM)	50
Section du Management de la Technologie et de l'ingénierie financière (MGT)	50
Collège des humanités (CDH)	51
Programme d'enseignement en sciences humaines et sociales (SHS)	51
Autres unités	51
Cours de mathématiques spéciales (CMS)	51
Centre de recherches en physique des plasmas (CRPP)	51
Centre interdisciplinaire de microscopie électronique (CIME)	51
Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)	51
Institut international de management pour la logistique (IML)	51
Site Web de l'EPFL	51



A. Études Bachelor/Master

1. Introduction

La structure des études à l'EPFL est conforme à la Convention de Bologne.

Elle comprend les titres suivants:

- un "Bachelor of Science" (BSc) comprenant 180 crédits ECTS (durée indicative : 3 ans)
- un "Master of Science" (MSc) comprenant 90 ou 120 crédits ECTS en fonction des choix (durée indicative : 1,5 ans à 2 ans)
- un doctorat (PhD) (durée indicative : 4 ans).

La section d'Architecture délivre un "Bachelor of Arts" (BA) ainsi qu'un "Master of Arts" (MA)

2. Les formations dispensées à l'EPFL

Éventail des sections

Vous pourrez entrer à l'EPFL, suivant vos goûts, vos aptitudes et vos projets professionnels dans l'une des sections d'études suivantes pour obtenir un master:

- Génie civil
- Sciences et ingénierie de l'environnement
- Génie mécanique
- Microtechnique
- Génie électrique et électronique
- Systèmes de communication
- Physique
- Chimie et Génie chimique
- Mathématiques
- Informatique
- Science et génie des matériaux
- Architecture
- Sciences et technologies du vivant
- Management de la technologie (Master uniquement)

Selon les sections, la durée varie de 4 1/2 années à 5 années, y compris un projet de master durant 4 mois. En supplément, un stage de 6 mois à 12 mois peut être nécessaire selon les sections.

Renseignements détaillés

Des brochures spécifiques par section peuvent être obtenues à :
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
services aux étudiant-e-s / students' services
Bâtiment BP
station 16
CH-1015 Lausanne.



Des renseignements détaillés peuvent être également obtenus par Internet à l'adresse <http://www.epfl.ch> sur le portail « futurs étudiants »

Périodes des cours

- Semestre d'automne : mi-septembre à fin décembre
- Semestre de printemps : début février à fin mai

Périodes des examens

- Session d'hiver : trois dernières semaines de janvier
- Session d'été : mi-juin à début juillet

3. Formulaire d'admission

Il est possible de s'inscrire en ligne pour les études à l'EPFL soit au niveau Bachelor, soit au niveau Master grâce au site : <http://futuretudiant.epfl.ch/>

Les formulaires d'admission pour études peuvent être obtenus par Internet à l'adresse : <http://futuretudiant.epfl.ch/page12313-fr.html>

4. Certificats suisses donnant l'accès en 1ère année Bachelor sans examen

Conditions d'immatriculation

Sont admis sans examen au premier semestre, dans toutes les sections de l'EPFL, les candidats titulaires des certificats de maturité suivants :

- les certificats fédéraux de maturité : types A, B, C, D, E et nouvelle maturité
- les certificats cantonaux de maturité reconnus par la Confédération : types A, B, C, D, E et nouvelle maturité.

Période d'inscription

Elle est fixée entre le 1er janvier et le 30 avril.

Il n'est pas possible de commencer des études au semestre de printemps, sauf cas exceptionnels pour des admissions en année supérieure.

Procédure d'admission

La première étape consiste à remplir le formulaire de candidature en ligne que l'on peut trouver à l'adresse <http://www.epfl.ch/soc/etudes/inscription.html>

Après avoir complété et validé le formulaire, vous pourrez télécharger et imprimer un fichier PDF de toutes les informations saisies.



Ce document devra ensuite être daté, signé et envoyé au « services au étudiant-e-s / students services » de l'EPFL, accompagné des documents suivants :

- 1 photographie couleur au format 3,5 x 4,5 cm (fond clair, gris clair ou bleu pâle) portant, au verso, nom, prénom et date de naissance
- photocopie de la maturité ou du baccalauréat avec les notes obtenues devant parvenir au plus tard le 31 juillet.

5. Certificats suisses donnant l'accès en 1ère année Bachelor avec examen

Conditions d'immatriculation

Les certificats suivants donnent l'accès en 1ère année après avoir réussi **l'examen d'admission réduit** (voir également le chapitre "Cours de Mathématiques Spéciales et examen d'admission") :

- la maturité artistique genevoise
- la maturité économique genevoise
- le baccalauréat littéraire-général neuchâtelois
- la maturité commerciale d'une école supérieure de commerce
- la maturité pédagogique cantonale
- le brevet et diplôme cantonal d'enseignement primaire
- la maturité type M délivrée par le demi-canton de Bâle-Campagne
- le diplôme de culture générale - options diverses
- le diplôme commercial délivré par une école supérieure de commerce
- la maturité professionnelle, technique ou autre

Les certificats suivants donnent également l'accès en 1ère année après avoir réussi **l'examen d'admission complet**. Par contre, **un test d'admission** est exigé pour entrer au CMS.

- le certificat fédéral de capacité
- le brevet de technicien
- le diplôme d'une école technique
- le diplôme d'une école professionnelle.

Les candidats suisses ou résidant en Suisse non-titulaires d'un certificat ou diplôme sont également soumis à un test avant d'entrer au CMS.

Période d'inscription

Elle est fixée entre le 1er janvier et le 30 avril.

Procédure d'admission

La première étape consiste à remplir le formulaire de candidature en ligne que l'on peut trouver à l'adresse <http://www.epfl.ch/soc/etudes/inscription.html>
Après avoir complété et validé le formulaire, vous pourrez télécharger et imprimer un fichier PDF de toutes les informations saisies.

Ce document devra ensuite être daté, signé et envoyé au « services au étudiant-e-s / students services » de l'EPFL, accompagné des documents suivants :

- photocopie du passeport ou de la carte d'identité
- photocopie du diplôme de fin d'études



- 1 photographie couleur au format 3,5 x 4,5 cm (fond clair, gris clair ou bleu pâle) portant, au verso, nom, prénom et date de naissance
- photocopie du diplôme de fin d'études avec les notes obtenues.

6. Diplômes étrangers de fin d'études secondaires

Conditions d'immatriculation

La liste des certificats par pays figure à la fin de la brochure.

Les candidats suisses sont admis d'office au CMS si l'accès en 1^{ère} année n'est pas possible.

Admission sans examen

Sous certaines conditions mentionnées dans cette liste, les certificats des pays membres de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre échange donnent accès sans examen en 1^{ère} année de toutes les sections de l'EPFL.

Admission avec examen

Pour les certificats ne remplissant pas ces conditions et pour tous les autres certificats spécifiés également dans la liste, un examen d'admission réduit (voir le chapitre "Cours de Mathématiques Spéciales et examen d'admission") est exigé pour l'entrée en 1^{ère} année.

Cependant, l'examen d'admission est complet si :

- les mathématiques, la physique ou la chimie, ainsi que la langue maternelle et une autre langue moderne n'ont pas été enseignées sans interruption pendant les deux années scolaires précédant la fin de l'école secondaire supérieure et n'ont pas fait partie des matières d'examen
- trois autres branches n'ont pas fait l'objet d'enseignement au niveau secondaire supérieur parmi les disciplines suivantes : sciences physiques et naturelles, géométrie descriptive ou mathématiques appliquées, langues modernes, géographie, histoire
- une attestation officielle ne peut être fournie, confirmant que le diplôme de fin d'études donne, dans le pays qui l'a délivré, l'accès général aux universités.

Période d'inscription

Elle est fixée entre le 1er janvier et le 30 avril.

Aucune demande d'admission incomplète ou hors délai n'est prise en considération.

Il n'est pas possible de commencer des études au semestre d'été, sauf cas exceptionnels pour des admissions en année supérieure.

Procédure d'admission

La première étape consiste à remplir le formulaire de candidature en ligne que l'on peut trouver à l'adresse <http://www.epfl.ch/soc/etudes/inscription.html>

Après avoir complété et validé le formulaire, vous pourrez télécharger et imprimer un fichier PDF de toutes les informations saisies.



Ce document devra ensuite être daté, signé et envoyé au « services au étudiant-e-s / students services » de l'EPFL, accompagné des documents suivants :

- photocopie du passeport ou de la carte d'identité
- photocopie du permis de séjour pour les résidents en Suisse
- preuve du paiement de FS 110.- (voir ci-dessous sous " avance sur finances de cours ")
- 1 photographie couleur au format 3,5 x 4,5 cm (fond clair, gris clair ou bleu pâle) portant, au verso, nom, prénom et date de naissance
- photocopie du diplôme de fin d'études
- photocopie des notes obtenues au baccalauréat ou au diplôme de fin d'études secondaires
- photocopie des notes obtenues pendant les deux dernières années précédant l'obtention du baccalauréat ou du diplôme de fin d'études secondaires
- questionnaire rempli et authentifié sur le diplôme de fin d'études secondaires
- photocopie des éventuelles notes et certificats obtenus à des cours pré-universitaires ou à des études universitaires antérieures (avec les résultats détaillés des examens suivis et des recommandations des professeurs)
- certificat attestant que le candidat de langue maternelle autre que le français le maîtrise suffisamment pour suivre les cours
- engagement financier rempli lisiblement
- traduction en français, légalisée, des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, anglais ou italien.

Les compléments au dossier doivent parvenir jusqu'au 15 juillet.

Avance sur finances de cours

Pour les candidats étrangers porteurs d'un certificat de fin d'études secondaires étranger, aucune demande d'admission ne sera examinée si le formulaire d'inscription n'est pas accompagné d'une preuve du paiement de FS 110.- Les différentes possibilités de versement sont indiquées à l'adresse http://www.epfl.ch/soc/etudes/procedure_frais_inscription.html

Ce montant, non remboursable pour les candidats non admis ou renonçant à poursuivre leurs études à l'EPFL, sera déduit de la première facture des taxes et finances de cours pour les étudiants confirmant leur inscription.

Il ne sera pas établi d'autre document ou facture pour ce paiement.

Confirmation de l'admission

Les dossiers des candidats avec diplôme de fin d'études secondaires étranger sont traités par une commission d'admission et les réponses parviennent aux candidats entre le 1^{er} et le 15 août. Dès le 1^{er} août, la liste des personnes admises ou non à l'EPFL sera également disponible sur le site Web de l'EPFL à l'adresse <http://sac.epfl.ch>.

Pour tous les candidats admis, les cours débutent au semestre d'automne, à la mi-septembre.

Test d'admission

En règle générale, l'admission se fait sur dossier. Cependant, des tests préalables peuvent être exigés pour l'entrée à l'EPFL.

7. Diplômes d'ingénieur ou d'architecte HES



Conditions d'immatriculation

Sont admis sans examen au premier semestre, dans toutes les sections de l'EPFL, les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur HES.

Une passerelle HES-EPFL permet aux ingénieurs HES souhaitant continuer dans la même filière de préparer un examen d'admission pour entrer en 3^{ème} année. Certaines branches de l'examen d'admission peuvent se préparer à l'EPFL et l'examen a lieu à la fois aux sessions d'hiver et d'été.

Les ingénieurs HES doivent s'informer auprès du « services au étudiant-e-s / students services » de l'EPFL.

Procédure d'admission

La première étape consiste à remplir le formulaire de candidature en ligne que l'on peut trouver à l'adresse <http://www.epfl.ch/soc/etudes/inscription.html>

Après avoir complété et validé le formulaire, vous pourrez télécharger et imprimer un fichier PDF de toutes les informations saisies.

Ce document devra ensuite être daté, signé et envoyé au « services au étudiant-e-s / students services » de l'EPFL., accompagné des documents suivants :

- photocopie du passeport ou de la carte d'identité
- photocopie du permis de séjour pour les résidents en Suisse
- 1 photographie couleur au format 3,5 x 4,5 cm (fond clair, gris clair ou bleu pâle) portant, au verso, nom, prénom et date de naissance
- photocopie du diplôme d'ingénieur ou d'architecte
- photocopie des notes obtenues durant les études
- photocopie des notes obtenues au diplôme.

8. Cours de Mathématiques Spéciales (CMS) et examen d'admission

Cours de Mathématiques Spéciales (CMS)

Le CMS prépare les candidates et candidats souhaitant entreprendre des études d'ingénieur ou d'architecte EPFL, mais dont la formation préalable ne satisfait pas aux conditions d'accès direct en 1^{ère} année.

La durée normale de l'enseignement est d'une année et la période des cours correspond à celle des études à l'EPFL.

Administrativement et socialement, les candidats ont le même statut que les autres étudiants.

Vous pouvez obtenir plus d'informations par Internet à l'adresse <http://cmswww.epfl.ch/>

Examen d'admission

Tout candidat ne remplissant pas les conditions d'admission sans examen est astreint à un examen d'admission réduit ou complet.

En général, l'examen réduit porte sur les branches 1 à 6 de l'examen d'admission. Il peut être préparé:

- en dehors de l'EPFL ou



– à l'EPFL, dans le cadre du Cours de Mathématiques Spéciales (CMS), cours préparatoire d'une durée d'un an. Le CMS ayant une capacité limitée, le fait d'être astreint à un examen d'admission ne confère pas le droit automatique d'y être accepté. Cette décision appartient à la Commission d'admission de l'EPFL.

Branches de l'examen d'admission

L'examen d'admission réduit porte sur les branches du 1er groupe uniquement et l'examen d'admission complet sur celles des deux groupes :

Groupe 1

1. Mathématiques - écrit
2. Mathématiques - oral
3. Géométrie descriptive ou Mathématiques appliquées ou Informatique
4. Physique
5. Chimie
6. Sciences du vivant

Groupe 2

7. Français
8. Deuxième langue moderne : allemand, italien, anglais ou espagnol
9. Histoire
10. Géographie
11. Dessin technique

Le programme de l'examen d'admission peut être obtenu au « services au étudiant-e-s / students services » de l'EPFL

Inscription et périodes de l'examen d'admission

Voir Calendrier Académique sur le site du SAC : <http://sac.epfl.ch>

Taxes de l'examen d'admission

Examen d'admission complet	FS 380.- (branches 1 à 11)
Examen d'admission réduit	FS 250.- (branches 1 à 6)

9. Admission au Master

Conditions d'immatriculation

Toute personne titulaire d'un bachelor ou équivalent peut déposer sa candidature pour un (et un seul) programme de master. Le choix du programme dépend de vos intérêts et de vos études antérieures.

Les étudiants de l'EPFL, de même que les étudiants des universités suisses ainsi que des universités membres du réseau CLUSTER sont admis automatiquement dans le programme d'études master correspondant à la filière du bachelor. Le nombre de places restantes est limité et l'acceptation se fait sur une base compétitive.



Période d'inscription

Les dossiers doivent nous parvenir **avant le 15 janvier ou le 15 avril** de chaque année (l'intérêt de déposer le dossier pour la 1ère date est d'obtenir une réponse plus rapide facilitant notamment l'obtention éventuelle d'un visa). Il est recommandé de vérifier les délais sur le site <http://master.epfl.ch>.

Procédure d'admission

La première étape consiste à remplir le formulaire de candidature en ligne que l'on peut trouver à l'adresse <http://master.epfl.ch/page65992-fr.html>

Après avoir complété et validé le formulaire, vous pourrez télécharger et imprimer un fichier PDF de toutes les informations saisies.

Ce document devra ensuite être daté, signé et envoyé au « services au étudiant-e-s / students services » de l'EPFL, accompagné des documents suivants

- photocopie du passeport ou de la carte d'identité
- photocopie du permis de séjour pour les résidents en Suisse
- copies des notes et certificats obtenus au cours des études universitaires et/ou pré universitaires
- lettre de motivation
- 3 lettres de recommandation de professeurs (*pas nécessaire pour les détenteurs d'un Bachelor suisse continuant dans la filière de formation*)
- 1 photo couleur au format 3,5 X 4,5 cm (sur papier photographique)
- copie du diplôme de baccalauréat/maturité
- preuve du paiement de FS 40.- (voir ci-dessous sous "avance sur finances de cours")
- en cas de demande de bourse d'excellence: joindre également le dossier de demande d'aide financière.

Pour les candidats en *architecture* uniquement: joindre également un portfolio d'exemples de travaux auxquels vous avez contribué (format max A3). Les candidats à l'architecture doivent avoir effectué un stage pratique de 12 mois avant de débiter le Master - joindre les éventuelles attestations.

Les lettres de recommandation doivent émaner de professeurs connaissant bien votre travail et votre potentiel. Chaque recommandation doit être remise dans une enveloppe indépendante et cachetée avec la signature du professeur. L'enveloppe doit également mentionner votre nom et la section à laquelle vous postulez.

Les lettres peuvent être téléchargées (fichier PDF) depuis la page de validation, une fois que les coordonnées des référents ont été enregistrées dans le formulaire de candidature.

Pensez à laisser un délai suffisant à vos référents pour rédiger leur lettre et vous la renvoyer.

La lettre de motivation ne devrait pas dépasser 1000 mots (en français ou en anglais). Nous vous demandons de décrire votre parcours académique et votre plan de carrière. Soyez précis quant aux objectifs que vous souhaitez atteindre au travers de vos études à l'EPFL.

Les documents supplémentaires tels que les scores aux tests TOEFL ou GRE, les publications de recherche ou autres aperçus de votre travail sont bienvenus mais non obligatoires.

Les documents doivent être soumis par courrier postal (et non électronique) au « services au étudiant-e-s / students services » de l'EPFL (adresse ci-dessous).

Avance sur finances de cours



Aucune demande d'admission ne sera examinée si le formulaire d'inscription n'est pas accompagné d'une preuve du paiement de FS 40.- Les différentes possibilités de versement sont indiquées à l'adresse <http://master.epfl.ch/page65992-fr.html>

Ce montant, non remboursable pour les candidats non admis ou renonçant à poursuivre leurs études à l'EPFL, sera déduit de la première facture des taxes et finances de cours pour les étudiants confirmant leur inscription.

Il ne sera pas établi d'autre document ou facture pour ce paiement.

Confirmation de l'admission

Les dossiers seront traités par une commission d'admission et les réponses parviendront aux candidats à la fin janvier, respectivement à la fin juin. Pour tous les candidats admis, les cours débutent au semestre d'automne, à mi-septembre.

B. École doctorale

1. Le doctorat à l'EPFL

Plus haut grade décerné à l'EPFL, le titre de docteur ès sciences est attribué en général après 4 ans de recherche faisant suite à des études supérieures menant à un diplôme d'ingénieur ou équivalent (voir ci-dessous). La thèse de doctorat est souvent liée à un emploi d'assistant dans un laboratoire ou un institut de l'École.

L'École doctorale offre un éventail varié de cours de haut niveau, permettant l'obtention des 12 crédits requis pour l'obtention du doctorat.

Les informations relatives au déroulement des études de doctorat sont disponibles sur le site <http://phd.epfl.ch>.

2. Conditions d'immatriculation

Les études de doctorat à l'EPFL débutent en principe après l'obtention d'un titre de Master dans le domaine concerné. Certaines dérogations peuvent être accordées à titre exceptionnel.

Pour mener des études de doctorat à l'EPFL, une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable. Nous recommandons vivement que les candidats dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou le français passent les tests du TOEFL et/ou du GRE. Les résultats du test général du GRE ne sont pas obligatoires mais recommandés. Le code pour l'EPFL est le 3253, sans code de département.

3. Procédure d'admission



Le formulaire de candidature est disponible au téléchargement sur le site web de l'École doctorale (<http://phd.epfl.ch/application>). Une fois rempli, il doit être envoyé au secrétariat du programme doctoral approprié, conformément aux instructions et accompagné en particulier des documents suivants

- Copies certifiées conformes des **diplômes et bulletins de notes** de toutes les hautes écoles suivies depuis l'obtention du baccalauréat
- Traduction en anglais, certifiée conforme, **des diplômes et bulletins de notes** si ces documents ne sont pas à l'origine en français, allemand, italien ou anglais.
- Lettre de motivation
- Certificats GRE, TOEFL ou tout autre certificat attestant de votre maîtrise d'une langue étrangère (le cas échéant)
- Trois lettres de recommandation, dans des **enveloppes fermées et scellées par la signature du référent.**

4. Périodes d'inscription

Les dossiers doivent parvenir au secrétariat du programme doctoral concerné aux dates suivantes : 15 janvier, 30 avril ou 15 septembre de chaque année. Certains programmes peuvent cependant fixer d'autres délais.

C. Études de la formation continue

1. Renseignements détaillés

Les informations complètes peuvent être obtenues au « services au étudiant-e-s / students services » de l'EPFL ou par Internet à l'adresse : <http://continuing-education.epfl.ch>.

2. Les enseignements de la formation continue à l'EPFL

Structure de l'offre selon quatre niveaux :

Master of Advanced Studies / Executive Master

niveau 4 : études avancées

400 à 600 heures de contact + mémoire

minimum de 60 crédits ECTS

Diplôme de formation continue

Diploma of Advanced Studies

niveau 3 : formations diplômantes

dès 300 heures de contact + projet

minimum de 30 crédits ECTS

Certificat de formation continue



Certificate of Advanced Studies

niveau 2 : formations certifiantes
dès 150 heures de contact + projet
minimum de 10 crédits ECTS

Formations courtes avec certificat de participation

niveau 1 : journées, sessions courtes

Admission

L'admission aux **programmes d'études avancées (niveau 4)** se fait sur dossier et concerne les titulaires d'un Master EPF ou d'un titre universitaire reconnu équivalent. Des candidats ne satisfaisant pas à ces conditions d'admissibilité mais témoignant d'un niveau de qualification élevé peuvent, à titre exceptionnel, être déclarés admissibles. La validation des acquis professionnels et de l'expérience peut être prise en compte pour des décisions d'admissibilité à titre exceptionnel. L'admission peut être subordonnée à des conditions supplémentaires telles que des connaissances et qualifications particulières requises des candidats, à la disponibilité de l'encadrement ou à la capacité des installations, ainsi qu'à la composition de l'assistance en fonction des profils et parcours professionnels des candidats.

L'admission aux **programmes de formation continue longue (niveaux 2 & 3)** se fait sur dossier et concerne au moins les titulaires d'un Bachelor EPF ou d'un titre universitaire reconnu équivalent. Des candidats ne satisfaisant pas à ces conditions d'admissibilité mais témoignant d'un niveau de qualification élevé peuvent, à titre exceptionnel, être déclarés admissibles. La validation des acquis professionnels et de l'expérience peut être prise en compte pour des décisions d'admissibilité à titre exceptionnel. L'admission peut être subordonnée à des conditions supplémentaires telles que des connaissances et qualifications particulières requises des candidats, à la disponibilité de l'encadrement ou à la capacité des installations, ainsi qu'à la composition de l'assistance en fonction des profils et parcours professionnels des candidats.

Les **programmes de courte durée (niveau 1)** peuvent être suivis par les titulaires de titres universitaires, des spécialistes qualifiés ainsi que par des professionnels témoignant d'un niveau de qualification adapté.

Règlements et plans d'études, contrôle des connaissances

Les programmes des niveaux 2 à 4 sont structurés et organisés selon des plans d'études adaptés aux objectifs de la formation. Un contrôle des connaissances est exercé selon les modalités fixées dans les règlements et dispositions d'exécution applicables aux programmes en question.

Travaux personnels et fin d'études

Les travaux personnels de mémoire (niveau 4) et de projet (niveau 2 & 3) sont effectués sous la direction d'un enseignant qui participe à l'organisation du programme concerné, soit dans une institution du domaine du Conseil des EPF, soit dans une entreprise privée ou une administration. Le candidat rédige un mémoire ou un rapport sur les résultats de son travail. Ce mémoire/rapport est apprécié par une commission d'examen composée d'un rapporteur et d'un co-rapporteur ; un membre au moins de la commission doit être un enseignant du programme concerné. Le mémoire fait généralement l'objet d'une présentation orale et publique ; il peut en être de même pour le rapport de projet

3. Les réseaux européens

De nombreux programmes sont organisés dans le cadre de réseaux européens interinstitutionnels et pluridisciplinaires notamment avec :

CLUSTER Coopération liant des Universités de Science et Technologie pour l'Enseignement et la Recherche

IML (Institut international de management de la logistique)

ELA (European Logistic Association)

D. Renseignements et démarches

1. Comment venir en Suisse et obtenir un permis de séjour ?

Visa

Suivant le pays d'origine, un visa est indispensable pour entrer en Suisse. Dans ce cas, il faut solliciter un visa d'entrée pour études auprès du représentant diplomatique suisse dans le pays d'origine en présentant la lettre d'admission qui est envoyée par le Service académique de l'EPFL, dès acceptation de l'admission.

Les visas de "touristes" ne peuvent en aucun cas être transformés en visas pour études après l'arrivée en Suisse.

Formulaires de demande de visa ou permis de séjour sur le site :

<http://www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/etrangers/entree-et-sejour/formulaires/>

La demande de permis de séjour ne sera enregistrée qu'après obtention de tous les documents requis.

Étudiants étrangers avec permis de séjour B

Documents à présenter dans tous les cas :

- Passeport ou autre pièce d'identité
- Questionnaire étudiant
- Attestation de l'Ecole
- Attestation bancaire **ou**
- Relevé bancaire **ou**
- Attestation de bourse **ou**
- Déclaration de garantie

+ Si habitant de Lausanne

- permis de séjour
- + Si venant d'une commune vaudoise :
- permis de séjour avec visa de départ de la dernière commune de domicile
- bulletin d'arrivée

+ Si venant d'une autre commune de Suisse

- permis de séjour avec visa de départ de la dernière commune de domicile



- Rapport d'arrivée
- 1 photo

Étudiants étrangers avec permis d'établissement C

Si habitant de Lausanne :

- pas de formalités particulières

Si venant d'une autre commune vaudoise

- permis C avec visa de départ de la dernière commune de domicile
- Rapport d'arrivée

Si venant d'une autre commune de Suisse

- permis C avec visa de départ de la dernière commune de domicile
- Rapport d'arrivée
- 1 photo

Étudiants suisses : déclaration de résidence

- Si le domicile principal est dans une autre commune de Suisse, une déclaration de résidence de ce domicile (certificat d'origine) doit être fournie.

Habitant Lausanne

- pas de formalité

Venant de Suisse

- résidence principale hors Lausanne :
 - produire une déclaration de résidence (certificat d'origine) de cette résidence principale
 - rapport d'arrivée
- résidence principale à Lausanne :
 - produire un acte d'origine ou un certificat individuel d'état civil ou un livret de famille suisse des parents (pour les célibataires de moins de 30 ans)

Venant de l'étranger

- produire une déclaration de résidence (certificat d'origine) de cette résidence principale

Regroupement familial

Le regroupement familial est possible depuis le 1^{er} janvier 2008. Les renseignements peuvent être obtenus à l'adresse :

<http://www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/etrangers/entree-et-sejour/regroupement-familial-rf/>

Prolongation du permis de séjour

Les étudiants étrangers régulièrement inscrits dans une université ou école polytechnique suisse obtiennent, sur demande, un permis de séjour d'une année, renouvelable d'année en année, mais limité à la durée des études. Ce permis ne peut pas être transformé en permis de séjour normal, accompagné d'un permis de travail régulier en Suisse. Les étudiants en provenance de l'étranger doivent donc quitter la Suisse peu après la fin de leurs études.

2. Finances, taxes de cours et dispenses

Les montants mentionnés ci-dessous peuvent être modifiés par le Conseil des écoles polytechniques fédérales.



Études de Bachelor et de Master

Au début de chaque semestre et dans les délais, chaque étudiant doit payer ses finances et taxes de cours au moyen du bulletin de versement qui lui parvient par la poste ou qui est remis aux nouveaux étudiants lors de la semaine d'immatriculation (deux semaines avant le début des cours du semestre d'automne).

Les finances et taxes de cours s'élèvent, par semestre, à FS 633.-. De plus une taxe d'immatriculation de FS 50.- pour les porteurs d'un certificat suisse et de FS 110.- pour les porteurs d'un certificat étranger est perçue au 1er semestre à l'EPFL.

A titre exceptionnel et subsidiaire, tout étudiant ayant des ressources insuffisantes au paiement de la finance de cours et d'autres taxes d'utilisation pourra demander à bénéficier d'une bourse sociale EPFL complémentaire. Cette demande doit être adressée au Service social avant le 1er septembre de chaque année. Pour prendre rendez-vous ces étudiants doivent s'adresser au Guichet service aux étudiants à etudiants@epfl.ch ou tél 021/693.43.45.

Pour plus d'information concernant l'attribution des aides sociales de la Fondation des Etudiants de l'EPFL, vous pouvez vous référer à la directive sur les bourses sur le site polylex à l'adresse :

<http://collaborateurs.epfl.ch/page5367.html>

Doctorat

Aucune finance n'est perçue pendant la durée de la préparation de la thèse. Le candidat doit cependant s'acquitter d'une taxe de FS 1'200.- avant de pouvoir se présenter à l'examen oral de thèse.

Études de formation continue

La taxe d'inscription est de FS 1160.- pour le niveau 4, et de FS 580.- pour le niveau 2 et 3. Les participants aux programmes de formation continue s'acquittent en outre d'une contribution aux frais dont le montant est précisé dans les brochures spécifiques.

3. Bourses d'études

Suisses et étrangers résidant en Suisse

Les étudiants suisses et étrangers résidant en Suisse doivent s'adresser avant le début de leurs études à l'Office des bourses du canton de domicile de leurs parents. Cet office accorde ou non des bourses sur la base d'un barème tenant compte des revenus et de la situation familiale.

Suisses résidant à l'étranger



Les étudiants suisses domiciliés à l'étranger doivent s'adresser à leur canton d'origine et à l'AJAS (Association des Jeunes Suisses de l'Etranger) :

Alpenstrasse 26
postfach
3000 Berne 16
tél. (031) 351 61 40
fax. (031) 351 61 50
e-mail : ajas@aso.ch site internet : www.aso.ch

Étrangers ne résidant pas en Suisse

Les bourses d'études octroyées à des étudiants étrangers sont très rares. Dans le cadre de l'EPFL, elles n'interviennent jamais la première année des études et doivent répondre à un certain nombre de critères très précis. Pour plus d'information concernant l'attribution des aides sociales de la Fondation des Etudiants de l'EPFL, vous pouvez vous référer à la directive sur les bourses sur le site polylex à l'adresse <http://collaborateurs.epfl.ch/page5367.html>. Ces aides ne représentent en aucun cas un droit de l'étudiant.

Il est donc impératif d'assurer le financement des études avant de s'inscrire à l'EPFL, pour éviter une perte de temps, des désillusions et pour assurer une bonne intégration.

Candidats au master

L'EPFL n'offre pas de bourse à caractère social pour des études de master. Toutefois, quelques bourses d'excellence sont attribuées à des étudiants exceptionnels. Pour plus d'informations : <http://master.epfl.ch/>

Candidats aux études de formation continue

Pour les membres de l'Association des Anciens de l'EPFL, A3, il y a la possibilité d'obtenir des prêts d'honneur, <http://a3.epfl.ch/prets.html>

4. Assurances

Assurance maladie et accident

L'assurance maladie et accidents est obligatoire en Suisse. Tout étudiant étranger doit s'affilier à une assurance reconnue par la Suisse.

En outre, il est impératif d'arriver en Suisse avec une dentition en bon état, car les frais dentaires n'étant pas pris en charge par les caisses maladie, les factures peuvent atteindre une somme considérable pour un étudiant.

Dérogation à l'obligation de s'affilier à une assurance suisse.

L'étudiant peut demander de rester affilié à une assurance étrangère en présentant une requête à :

Organe cantonal de contrôle, Rue Saint-Martin 2, Case postale 288, 1001 LAUSANNE
Tél. : +41 (0)21 348 29 11 et Fax : +41 (0)21 348 29 49.
e-mail : info@occ.ch site internet : www.occ.ch



Pour bénéficier de cette dérogation, il est impératif que la couverture de l'assurance maladie et accident étrangère soit équivalente à celle prévue par la loi suisse pour les traitements en Suisse.

Les étudiants provenant de l'Union Européenne, peuvent obtenir une dérogation. Ils doivent alors se procurer, dans leur pays d'origine, le formulaire E111 ou la Carte européenne d'assurance maladie. Ce document sera ensuite envoyé à l'Organe cantonal de contrôle.

Assurance vieillesse (AVS)

Selon la loi sur l'AVS, les étudiants suisses ou étrangers qui ont leur domicile civil en Suisse doivent cotiser dès le 1er janvier de l'année suivant celle au cours de laquelle ils ont atteint leur 20ème année, s'ils n'exercent pas d'activité lucrative.

Les étudiants acquittent leurs cotisations au moyen d'un bulletin de versement postal, adressé ou remis par l'agence communale d'Assurances sociales, place Chauderon 9 à Lausanne, même s'ils n'habitent pas à Lausanne.

www.epfl.ch/soc/social

5. Service militaire

Il est vivement recommandé aux futurs étudiants suisses d'effectuer leur école de recrue avant leur entrée à l'EPFL, au besoin en la faisant avancer d'une année. L'École de recrue doit être effectuée au plus tard jusqu'à 25 ans.

Le Service académique renseigne sur ces conditions particulières, de même qu'il règle les problèmes de service militaire en cours d'études (renvoi, dispense, permutation), en donnant son préavis et en maintenant un contact direct avec l'armée.

6. Sport de haut niveau

Des athlètes avec une carte de légitimation de Swiss Olympic, des membres d'une équipe nationale, joueurs de la ligue nationale A ou équivalent peuvent bénéficier en principe d'arrangement horaire pendant tout le cycle des études. La procédure d'admission se déroule de façon analogue au stage pour sportifs d'élite de l'école de recrues sous la direction de Swiss Olympic. Des formulaires sont à disposition auprès de Swiss Olympic ou de la fédération concernée.

Des sportifs d'élite étrangers peuvent présenter une demande à Swiss Olympic par l'intermédiaire de leur fédération sportive.

Swiss Olympic est à votre disposition pour plus de renseignements:

Swiss Olympic

Chef du projet "Planification de carrière"

Maison du sport

Case postale 202

3000 Berne 32

tél. (031) 359 71 11

info@swissolympic.ch



7. Orientation et conseil

Le Centre de Carrière (CC) est à la disposition des étudiants qui désirent :

- faire le point sur leurs études
- évaluer les possibilités qui leur sont offertes (réorientation, insertion professionnelle).

Renseignements : <http://carriere.epfl.ch/page64506.html>

8. Office de la mobilité

L'office de la mobilité organise les échanges d'étudiants.

- Il informe les étudiants de l'EPFL intéressés à un séjour d'études dans une autre Haute école suisse ou étrangère.
- Il prépare l'accueil des étudiants étrangers venant accomplir une partie de leurs études à l'EPFL (logement, renseignements pratiques, etc...).

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les possibilités offertes pour étudier à l'étranger par Internet à l'adresse <http://www.epfl.ch/soc/mobilite/>

Les coordonnées et heures de réception figurent en avant-dernière page du guide.

9. Service social

Pour tout conseil en cas de difficultés économiques, administratives ou personnelles, les étudiants peuvent consulter le Service social de l'EPFL.

Les heures de réception figurent en avant-dernière page du guide.
www.epfl.ch/soc/social

10. Documents officiels pendant les études

Plans d'études

L'EPFL édite un plan d'études de chaque section. Ce document indique le nombre d'heures des différentes matières avec le nom des enseignants, ainsi que le règlement des examens. Disponibles à l'adresse <http://sac.epfl.ch>

Livrets des cours

Chaque année, en septembre, l'EPFL édite le programme détaillé des cours, exercices et travaux pratiques. Ce document donne le contenu des cours avec le nom des enseignants et



les modalités adoptées pour le contrôle des connaissances. La version « papier » peut être obtenue au secrétariat de chaque section (voir liste à la fin de la brochure). Selon les sections, il existe une version « électronique » dont les liens se trouvent sous « Livrets des cours » à l'adresse <http://sac.epfl.ch>

Le livret des cours de l'École doctorale est disponible uniquement sur internet : <http://phd.epfl.ch/coursebook>.

Calendrier académique

Ce document donne toutes les dates et échéances indispensables pour les études. Disponible à l'adresse <http://sac.epfl.ch>

Horaire des cours

Ce document est édité chaque semestre par le Service académique et contient, pour chaque section, le placement à l'horaire et le lieu où se déroulent les cours, exercices et travaux pratiques. Disponible à l'adresse <http://sac.epfl.ch>

Textes légaux

Ces documents sont disponibles sur le site Polylex : <http://polylex.epfl.ch/>

11. Langues d'enseignement

Langue d'enseignement au bachelor/master/Ecole doctorale

Les Bachelors EPFL sont enseignés en français. Pour faciliter les études à l'EPFL aux étudiants suisses-allemands, un cours d'Analyse et un cours de Physique générale sont dédoublés et également dispensés en langue allemande en 1ère année.

La langue d'enseignement des cours Master dépend fortement du cursus choisi, certains master sont entièrement en anglais, d'autres utilisent le français et l'anglais.

Vous trouverez plus d'information sur : <http://master.epfl.ch/page43272.html> ou sur : <http://master.epfl.ch/page66190-fr.html>

Les cours de l'École doctorale sont dans leur grande majorité donnés en anglais.

Sachez encore que Lausanne se trouve dans la partie francophone de la Suisse, une région fortement multiculturelle. Bien que la langue régionale soit le français, une grande partie de la population maîtrise plusieurs langues, facilitant ainsi l'intégration des étudiants internationaux.

Recommandations

L'EPFL recommande aux candidats débutant des études à l'EPFL d'avoir le niveau de langue minimal B2 dans les langues d'enseignement.



Ce niveau correspond au niveau estimé par la conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) pour les examens de maturité en anglais.

Un niveau C1 permettrait de faire ses études dans de meilleures conditions. Des tableaux permettant de relier ces niveaux de langue aux résultats des tests les plus courants sont disponibles sur : <http://langues.epfl.ch/page69202.html>

Centre de langues

Afin de promouvoir et d'encourager le développement des compétences linguistiques et interculturelles, l'EPFL propose toute l'année des cours de langue gratuits à tous ses étudiants grâce à son Centre de langues situé sur le campus.

Plus d'information sur : <http://langues.epfl.ch/page60379.html>

Cours intensif de français pour nouveaux étudiants avant la rentrée académique (mois d'août). Pour faciliter les études aux **étudiants étrangers**, le Centre de langues de l'EPFL organise un cours de perfectionnement de français. Un travail très varié, faisant appel à des méthodes communicatives, conduira les participants à maîtriser la langue orale et écrite.

E. Vie pratique

1. Coût des études

Budget

Le budget annuel indicatif est le suivant :

- frais de scolarité et matériel	FS 2'500.-
- Logement	FS 6'000.-
- Nourriture	FS 6'000.-
- Habits et effets personnels	FS 2'000.-
- Assurances, transports, divers	FS 3'500.-
Total	FS 20'000.-

(environ 12'800 Euros)

Frais courant d'entretien

Les frais de nourriture se montent au minimum à FS 500.- par mois.

Les coûts du matériel scolaire varient sensiblement. Les cours polycopiés édités à l'EPFL contribuent à limiter les frais, mais il faut compter un minimum de FS 1'200.- par an pour pouvoir étudier sans être trop dépendant des bibliothèques et du matériel d'autrui.

Il devient également très important d'avoir son propre ordinateur portable pour étudier dans les meilleures conditions à l'EPFL, c'est pourquoi l'école a mis en place le projet Poséidon permettant d'acheter ces ordinateurs à des tarifs préférentiels et avec des conditions de paiement optimales (prêt à 0%).

L'achat d'un ordinateur portable est conseillé mais pas obligatoire.

Pour plus d'informations : <http://poseidon.epfl.ch>



Les loisirs représentent une part indispensable du budget pour maintenir un équilibre personnel et étendre sa culture générale. Il faut compter environ FS 30.- pour aller au spectacle et entre FS 12.- et FS 15.- pour une place au cinéma.

D'autres frais sont importants dans un budget mensuel : le logement, les finances de cours, les transports, l'assurance maladie et accident (voir chapitres correspondants).

www.epfl.ch/soc/social

2. Logement

Lausanne est une agglomération de 200'000 habitants. Malgré sa taille, elle ne possède pas de campus universitaire et il appartient à chacun de se trouver un logement. Il existe plusieurs possibilités pour trouver une chambre.

Service du logement

À disposition des étudiants de l'Université de Lausanne et de l'EPFL, le Service des affaires socio-culturelles de l'Université de Lausanne est situé dans le bâtiment du Rectorat et de l'Administration.

Ce service centralise les offres de chambres chez l'habitant, en ville ou à proximité des deux Hautes Écoles et peut vous remettre des listes de logements libres. Il peut s'agir de chambres dépendantes (dans un appartement privé) ou de chambres indépendantes (prix entre FS 400.- et FS 700.-).

Cet office se trouve dans le bâtiment du rectorat de l'Université de Lausanne. Les heures de réception figurent en avant-dernière page du guide. Les informations supplémentaires sont accessibles par Internet à l'adresse <http://www.unil.ch/sasc>

Foyers pour étudiants

Ils offrent plus de 1000 lits pour une communauté universitaire de 12'000 étudiants (EPFL + Université de Lausanne). Dans les foyers, les loyers mensuels varient entre FS 450.- et FS 700.-.

Les adresses utiles des foyers figurent à l'avant-dernière page du guide.

Studios et appartements

Les prix des studios et appartements commencent dès FS 600.- par mois. Il faut savoir que la gérance ou le propriétaire demandent, avant d'entrer dans le logement, une garantie de trois mois de loyer. Ainsi, pour obtenir la location d'un studio à FS 600.- par mois, la garantie s'élèvera à FS 1'800.- plus le loyer du premier mois, soit au total FS 2'400.-.

La plupart des logements sont loués non meublés. Pour un aménagement sommaire, avec du mobilier neuf, mais modeste, il faut compter FS 2'500.-. Beaucoup d'étudiants ont recours à la récupération et aux meubles d'occasion, ce qui diminue quelque peu ce montant. Les cuisines sont habituellement équipées d'un petit frigo, d'une cuisinière et de placards.

Il est d'usage que les immeubles assez récents soient pourvus d'une buanderie collective où les locataires utilisent une machine à laver à tour de rôle, contre paiement.



De plus, il faut absolument faire établir un devis avant de commander des travaux tels que mise en place de moquette et rideaux, d'installations électriques et du téléphone, pour éviter des surprises désagréables.

Pour l'usage du téléphone, les PTT demandent une garantie jusqu'à FS 2'500.-. L'abonnement mensuel coûte de FS 20.- à FS 30.-.

Plusieurs sites Internet sont à votre disposition et figurent à l'adresse suivante : <http://www.epfl.ch> à la rubrique « portail étudiant »

Logements subventionnés

Ils sont gérés par l'office des logements subventionnés, place Chauderon 7, 1003 Lausanne.

Il faut remplir les conditions suivantes pour déposer une demande :

être boursier, être majeur et avoir une activité lucrative dans la commune de Lausanne ou sur le territoire de la cité universitaire, d'au moins FS 500.- par mois ou présenter une personne garante.

www.epfl.ch/soc/social

3. Restauration

Divers restaurants et cafétérias sont à la disposition des étudiants de l'EPFL qui peuvent y prendre leur repas de midi et du soir. Les étudiants peuvent acheter à l'AGEPOLY des coupons-repas au prix de FS 6.50 par repas

4. Travaux rémunérés

Par Intranet, l'EPFL met à disposition des étudiants des offres variées d'emplois temporaires. Ces offres peuvent être également consultées aux Affaires Socio-culturelles de l'Université de Lausanne où elles sont rassemblées.

Toutefois, les possibilités pour un étudiant de payer ses études en travaillant sont soumises à deux types de contraintes :

Contrainte légale

La Police cantonale des étrangers autorise les étudiants étrangers, 6 mois après leur arrivée (cette contrainte ne s'applique pas aux étudiants provenant de l'UE ou de l'AELE), à travailler au maximum 15 heures par semaine durant la période de cours et 3 mois à plein temps pendant les vacances universitaires. Pour toute activité rémunérée régulière, les étudiants avec permis B doivent demander un permis de travail. Le formulaire (pour activité lucrative) doit être complété par l'employeur et une attestation doit être délivrée par le Service social. Il est important de savoir que les agences de placement ne sont pas autorisées à engager des personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour pour études ; ceci ne s'applique pas aux étudiants de l'UE et de l'AELE.

Toute infraction à ces règles peut entraîner le non-renouvellement du permis de séjour.

Contrainte académique



L'horaire compte environ 32 heures de cours, exercices et travaux pratiques par semaine auxquelles il convient d'ajouter 15 à 20 heures de travail personnel régulier (sans compter les préparations d'examens). Avec une charge de 50 à 60 heures par semaine, il est difficile de concilier travail et études.

Exemples de rémunération

Voici un aperçu du salaire-horaire pour certains travaux :

- baby-sitting FS 12.- / heure
- traductions FS 35.- / page
- magasinier FS 18.- / heure
- leçons de math. FS 25.- / heure
- assistant-étudiant FS 21.- / heure

www.epfl.ch/soc/social

5. Transports

Le site principal de l'EPFL et de l'Université de Lausanne est relié à la gare CFF de Renens et à la place du Flon au centre de Lausanne par le Métro-Ouest (TSOL).

6. Parkings

Des parkings sont à disposition des étudiants sur le site de l'EPFL, moyennant l'acquisition au bureau "Accueil-information" (centre Midi - 1er étage) d'une vignette semestrielle de FS 75.- ou annuelle de FS 150.-

7. Étudiants handicapés

Un plan des accès est à disposition au Service académique où les étudiants handicapés peuvent faire part de leurs difficultés. Des informations d'ordre pratique sont disponibles sur le site du Service social

www.epfl.ch/soc/social

8. Centre de langues

À disposition uniquement des étudiants immatriculés à l'EPFL, ce centre offre plusieurs possibilités d'apprendre des langues étrangères : français, anglais, allemand, suisse-allemand, italien, espagnol, japonais et chinois.

Pour plus d'informations : <http://langues.epfl.ch>



Cours intensif de français pour nouveaux étudiants et étudiants Erasmus

Durant le mois d'août, le matin ou l'après-midi

Pour faciliter les études aux étudiants non-francophones, le Centre de langue organise un cours de perfectionnement de français. Un travail très varié, faisant appel à des méthodes communicatives, conduira les participants à perfectionner la langue orale et écrite.

Français, anglais, allemand, suisse allemand, italien, espagnol, japonais et chinois

La connaissance de plusieurs langues est indispensable pour les professions d'ingénieur et d'architecte. L'allemand et l'anglais sont même nécessaires au cours des études. Des cours de tous les niveaux sont organisés.

- 8 participants au minimum et 14 au maximum
- 2 ou 4 heures hebdomadaires pendant l'année académique
- 4 heures par jour sur trois semaines pendant les vacances académiques
- préparation aux examens internationaux (FCE, CAE, TOEFL, ZMP).

Enseignants

Tous les formateurs enseignent leur langue maternelle et ont une formation universitaire ou titre jugé équivalent.

Méthodes

Approche communicative

La variété des méthodes pédagogiques et la diversité des outils utilisés permettent un travail dynamique et motivant.

Axé sur l'approche communicative, l'enseignement met l'accent sur les quatre aptitudes suivantes : **compréhensions orale et écrite, communications orale et écrite**

Médiathèque

Pour l'apprentissage en libre accès des langues susmentionnées, un espace de 36 places équipées de plusieurs médias (audio, vidéo, Macintosh avec CD Rom) permet à l'utilisateur de travailler selon ses besoins spécifiques.

9. Bibliothèque centrale

La Bibliothèque Centrale (BC) est une bibliothèque universitaire et publique dans la documentation scientifique et technique. Ses collections, regroupant environ 300'000 volumes répartis sur 7 km de rayons, permettent de trouver toute information, générale ou pointue.

Contenu

- 1'500 encyclopédies monolingues et dictionnaires multilingues généraux et spécialisés
- 100'000 monographies
- une collection d'enseignement (ensemble contenant des ouvrages qui se réfèrent aux cours des 1er et 2ème cycles des études) environ 6'500 vol.



- les thèses de l'EPFL et EPFZ
- 2'000 titres de périodiques dont plus de 500 abonnements en cours
- des congrès, des rapports de recherche
- des tables de données factuelles
- des grands traités (Gmelin, Beilstein, Landolt Boernstein, Metals Handbook, etc.)

Matériel de référence

- catalogues sur fiches (ouvrages acquis jusqu'à fin 1978)
- catalogue NEBIS (fonds récents de plus de 15 bibliothèques du réseau des Ecoles polytechniques fédérales dont les ouvrages de la BC achetés depuis 1978)
<http://www.nebis.ch>
- catalogue des bibliothèques du réseau romand RERO sur VTLS
- répertoire des périodiques dans les bibliothèques de Suisse (RPVZ)
- bibliographies analytiques imprimées et électroniques

Service de prêt

- service local pour tous les ouvrages disponibles de la BC
- service interbibliothèques national et international pour les documents introuvables sur place

Service de recherche documentaire

- connexion à des serveurs commerciaux, véritables supermarchés de l'information fournissant l'accès à plus de 1000 banques de données techniques, scientifiques et économiques
- en libre service : 15 postes de travail permettent la recherche de références dans des banques de données ou la consultation d'autres ressources électroniques.

Service d'information

Ce service permanent, dont les coordonnées se trouve à la fin de la brochure, aide les utilisateurs à tirer profit de toutes les potentialités de la bibliothèque.

10. Aide aux études

Les bibliothèques

Pour compléter les possibilités de la Bibliothèque Centrale et les connaissances à acquérir, de nombreuses sections et laboratoires disposent de leur propre bibliothèque.

Les salles d'ordinateurs

Certains cours ont lieu dans des salles équipées d'ordinateurs qui sont souvent laissées en libre accès en dehors des heures de cours.

Les instruments de travail



Il existe pour les étudiants de nombreuses possibilités de suivre des cours destinés à les aider pendant leurs études et à se préparer pour leur future carrière :

- Mieux apprendre (mémoire et techniques de mémorisation)
- Mieux étudier (techniques de travail et de relaxation)
- Mieux lire, écrire, parler et communiquer
- Les moyens audiovisuels (initiation et pratique)
- Comptabilité (gestion et finances)
- Formation documentaire.

Les renseignements sur les cours offerts peuvent être obtenus au Centre de langues.

11. Commerces

Pour faciliter la vie estudiantine, certains commerces se sont installés sur le site de l'EPFL :

- une poste
- une banque
- une agence d'assurance
- une épicerie
- une agence de voyage
- une antenne des CFF
- une librairie.

12. Centre sportif universitaire

Pour un nouvel art de vivre, pour joindre l'utile à l'agréable, pour profiter d'un site sportif exceptionnel, 55 disciplines sportives vous sont proposées avec la collaboration de 120 moniteurs :

- les jeux d'équipes avec entre autres le hockey sur gazon, le rugby et le tchoukball
- le badminton et le tennis de table (partenariats à prix préférentiels pour le tennis et squash)
- la condition physique avec les discofits, la jonglerie, le yoga et une nouvelle salle de musculation
- les sports de combat
- les agrès, l'athlétisme et les danses diverses
- les sports aquatiques au centre nautique
- les sports d'hiver dont le curling
- le billard
- l'équitation
- le golf
- le parapente
- le tir et le tir à l'arc.

Une brochure complète de toutes les disciplines sportives mentionnant les heures de fréquentation est à disposition des étudiants, au « services au étudiant-e-s / students services » de l'EPFL, chaque année au début du semestre d'hiver.

Certaines disciplines peuvent être pratiquées en compétition au sein du club universitaire, pour plus de renseignements, contactez le service des sports : sports@unil.ch



13. Sociétés d'étudiants et autres groupements

Agepoly

L'Agepoly est l'Association Générale des Etudiants de l'école POLYtechnique fédérale de Lausanne. Elle regroupe tous les étudiants de l'EPFL et défend leurs intérêts devant la direction et dans les commissions chargées de prendre des décisions touchant à la vie de l'EPFL.

Après de l'Agepoly, les étudiants peuvent :

- participer à de nombreuses activités divertissantes (CD-thèque, club de montagne, de voile ou d'échec, ciné club)
- acheter divers articles au logo de l'EPFL, des bons de repas, des cartes pour photocopieurs, etc.
- obtenir différents renseignements sur la vie estudiantine (jobs par exemple).

Pour chaque manifestation, une commission d'une dizaine d'étudiants est responsable de l'organisation et du financement. Le bureau composé de huit étudiants représente l'AGEPOLY vis à vis de la direction de l'Ecole et des étudiants

Les étudiants sont membres d'office de l'AGEPOLY, la cotisation semestrielle de 20.- étant incluse dans les taxes de cours.

Forum

Le Forum est une association d'étudiants qui se charge d'organiser chaque année une rencontre de trois jours en novembre entre les étudiants et une centaine d'entreprises. Cette manifestation, la plus importante du genre en Suisse, permet d'une part aux étudiants de prendre un premier contact avec le monde professionnel et, d'autre part, aux diplômés de décrocher un éventuel emploi.

Le comité du Forum, formé de 10 étudiants, est renouvelé chaque année. En devenant membre, les étudiants peuvent apprendre à travailler en équipe, avoir des responsabilités, sortir de la vie d'étudiants et avoir un avant-goût de la vie professionnelle.

Junior Entreprise

La Junior Entreprise de l'EPFL a pour but de favoriser les contacts entreprises/étudiants. La Junior Entreprise fonctionne comme un vrai bureau d'ingénieurs et de nombreuses entreprises font appel à elle pour la réalisation d'études techniques. Ces contrats permettent à des étudiants de 3ème et 4ème années de mener un projet complet et ainsi d'approcher la vie professionnelle à l'échelle réelle.

Au sein de la Junior Entreprise, l'étudiant peut acquérir des notions pratiques dans des domaines aussi variés que la comptabilité, la publicité, les relations humaines, la communication et le management, qui seront des atouts majeurs pour sa future carrière.

Ainsi, faire partie de la Junior Entreprise, c'est faire valoir son esprit d'initiative et découvrir le monde technico-commercial.

Ingénieurs du monde



Ingénieurs du monde est une association d'étudiants qui s'intéressent aux problèmes affrontés par les pays en voie de développement.

Cette association permet aux étudiants de participer à la conception et à la réalisation d'un cycle de conférences ou d'une semaine culturelle qui auront été définies par les comités en début d'année.

Ingénieurs du monde permet de travailler dans un groupe motivé par le même intérêt : la découverte, loin de la Suisse, d'un autre "monde" et le plaisir de le faire découvrir aux autres.

Groupements divers

Sur le site universitaire lausannois, les étudiants ont à disposition :

- aumôneries protestante et catholique
- groupes bibliques
- chœur universitaire
- association universitaire de musique de chambre
- locaux de répétition avec piano
- groupes de théâtre universitaire
- associations d'étudiants étrangers
- club audiovisuel (club de photo et de vidéo)
- garderies d'enfants
- consultations psychiatriques et psychothérapiques

14. Loisirs

Satellite

Satellite, pour se détendre entre deux intégrales, c'est, au deuxième étage du centre midi, une oasis au milieu du béton. On y vibre chaque mercredi soir au son de concerts de tous les styles, on y rit lors des cafés-théâtres une fois par mois. Mais c'est également chaque jour une cafétéria offrant cafés, minérales, 9 bières pressions et 26 bières en bouteille avec en plus un baby-foot, des jeux, un billard et quelques 1500 BDs.

Enfin, Satellite est géré par une équipe d'étudiants bénévoles où toutes les bonnes volontés sont bienvenues.

Loisirs à Lausanne

Lausanne est une ville où l'on trouve des discothèques, des bars, des bistrotts. Dans la vieille ville, de nombreux bâtiments anciens sont conservés. Les musées abritent des trésors, notamment de l'art brut, de la photographie, des arts décoratifs et de l'olympisme; sans négliger la biennale de la tapisserie et la cinémathèque qui projette une quantité de raretés cinématographiques. Les autres cinémas proposent les derniers films, en faisant bénéficier d'un rabais les étudiants. Plusieurs centres sportifs permettent de soigner la condition physique, la plupart pratiquant également des prix pour étudiants.

F Liste des exigences et titres étrangers

Baccalauréat international (B.I.)

(sans examen d'admission)

- Si score de 38/42 (sans les points de bonification) avec
 - 3 branches en High Level avec les mathématiques, une langue moderne et une branche parmi la physique, chimie et biologie;
 - 3 branches supplémentaires en Standard Level parmi les disciplines suivantes: sciences naturelles, géographie, histoire, économie, une langue moderne, mathématiques appliquées la langue maternelle

(avec examen d'admission réduit)

- Si score de 32 points minimum et option HL dans les branches Mathématiques et Physique

Afghanistan

(avec examen d'admission réduit)

- Baccalauria
- Diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire

Afrique du Sud

(avec examen d'admission réduit)

- General Certificate of Education

Albanie

(avec examen d'admission réduit)

- Dëftesë piekurie

Algérie

(avec examen d'admission réduit)

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire

Allemagne

(sans examen d'admission)

- Reifezeugnis avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne

Angola

(avec examen d'admission réduit)

- Certificado de Estudos Pré-Universitarios

Arabie séoudite

(avec examen d'admission réduit)

- General Secondary Education Certificate

Argentine

(avec examen d'admission réduit)

- Titulo de Bachiller de un colegio nacional

Arménie

(avec examen d'admission réduit)

- Atestat midzinakarg kroitoitjan

Australie

(avec examen d'admission réduit)

- Higher School Diploma

Autriche

(sans examen d'admission)

- Reifezeugnis avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne

Azerbaïdjan

(avec examen d'admission réduit)

- Orta tahsil haqqinda attestat

Bahamas	(avec examen d'admission réduit)
• General Certificate of Education A Level	
Bahreïn	(avec examen d'admission réduit)
• Secondary School General Certificate	
Bangladesh	(avec examen d'admission réduit)
• Higher Secondary Certificate Examination	
Barbade	(avec examen d'admission réduit)
• General Certificate of Education	
Belgique	(sans examen d'admission)
• Certificat d'enseignement secondaire supérieur (accompagné du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur) avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne	
Bénin	(avec examen d'admission réduit)
• Baccalauréat de l'enseignement du second degré	
Biélorussie	(avec examen d'admission réduit)
• Attestat o srednem obrazovanii	
Bolivie	(avec examen d'admission réduit)
• Bachiller en Humanidades	
Bosnie/Herzégovine	(avec examen d'admission réduit)
• Diploma o završenju srednjoj skoli	
Botswana	(avec examen d'admission réduit)
• Cambridge (Overseas) School Certificate	
Brésil	(avec examen d'admission réduit)
• Certificado de conclusao do curso colegial	
Bulgarie	(sans examen d'admission)
• Diploma za sredno obrazovanie avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne	
Burkina Faso	(avec examen d'admission réduit)
• Diplôme de bachelier de l'enseignement du second degré	
Burundi	(avec examen d'admission réduit)
• Certificat d'humanités complètes	
Cambodge	(avec examen d'admission réduit)
• Baccalauréat de l'enseignement secondaire national (2ème partie)	
Cameroun	(avec examen d'admission réduit)
• Diplôme de bachelier de l'enseignement du second degré	
Canada	(avec examen d'admission réduit)

- Diplôme d'études collégiales

- Chili** (avec examen d'admission réduit)
- Licencia de Enseñanza Media Científico-Humanista + Prueba de Aptitud Académica (ou Prueba de Selección Universitaria)
- Chine** (avec examen d'admission réduit)
- High School Diploma
- Chypre (Grèce)** (sans examen d'admission)
- Apolytirion avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne + une attestation officielle de réussite des examens de passage et de fin d'études à un niveau national
- Chypre (Turquie)** (avec examen d'admission réduit)
- Lise diplomasi
- Colombie** (avec examen d'admission réduit)
- Bachiller
- Communauté des Etats Indépendants (CEI)** (avec examen d'admission réduit)
- Diplôme de fin d'études secondaires
- Comores** (avec examen d'admission réduit)
- Baccalauréat de l'enseignement du second degré
- Corée du Nord** (avec examen d'admission réduit)
- Graduation Certificate
- Corée du Sud** (avec examen d'admission réduit)
- High School Certificate of Graduation
- Costa Rica** (avec examen d'admission réduit)
- Bachiller en Educación Media
- Côte d'Ivoire** (avec examen d'admission réduit)
- Diplôme de bachelier de l'enseignement du second degré
- Croatie** (avec examen d'admission réduit)
- Svezjedodzba o maturi
- Cuba** (avec examen d'admission réduit)
- Bachiller en Ciencias y Letras
- Danemark** (sans examen d'admission)
- Studentereksamensbevis matematisk linje, sproglig einje avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne
- Égypte** (avec examen d'admission réduit)
- General Certificate of Secondary Education
- El Salvador** (avec examen d'admission réduit)
- Titulo de Bachiller General

- Émirats arabes unis** (avec examen d'admission réduit)
- General Secondary Education Certificate
- Équateur** (avec examen d'admission réduit)
- Bachiller en Humanidades ou Ciencias
- Espagne** (sans examen d'admission)
- Bachillerato Unificado y Polivalente, cours d'orientation universitaire (C.O.U) réussi + Prueba de Aptitud para el Acceso a la Universidad (selectividad) avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne
- Estonie** (sans examen d'admission)
- Gümnaasiumi lõputunnistus avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches Mathématiques, Physique ou chimie, la langue maternelle et une autre langue moderne
- États-Unis** (avec examen d'admission réduit)
- High School Diploma
- Éthiopie** (avec examen d'admission réduit)
- Ethiopian School Leaving Certificate
- Finlande** (sans examen d'admission)
- Diplôme de fin d'études secondaires (Ylioppilastutkintotodistus ou Studentexamensbetyg) avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne
- France** (sans examen d'admission)
- Baccalauréat français avec une moyenne de 14/20 pondérée par les coefficients dans les 4 matières suivantes: mathématiques, physique ou chimie ou biologie, le français et une langue étrangère. Ces matières doivent avoir été enseignées pendant au moins deux ans avant le baccalauréat. Trois des branches suivantes doivent également avoir été suivies au lycée: géométrie descriptive ou mathématiques appliquées, géographie, histoire, langues modernes, sciences naturelles .
- Gabon** (avec examen d'admission réduit)
- Baccalauréat de l'enseignement du second degré
- Gambie** (avec examen d'admission réduit)
- General Certificate of Education
- Géorgie** (avec examen d'admission réduit)
- Sashualo skolisatstati
- Ghana** (avec examen d'admission réduit)
- General Certificate of Education
- Grande-Bretagne** (sans examen d'admission)
- Diplôme d'études secondaires supérieures avec 3 Advanced Level dans les branches mathématiques, physique ou chimie ou biologie, la langue maternelle ou une langue



étrangère avec au minimum une note C dans chacune de ces 3 branches ; au moins 4 branches supplémentaires (niveau GCSE ou GCE AS) parmi les branches: mathématiques appliquées, géographie, histoire, langue moderne, sciences naturelles, économie; preuve d'une place d'études garantie dans le pays d'origine.

- Grèce** (sans examen d'admission)
- Apolytirion avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne + réussite des cours de la « Direction positive »..
- Guatemala** (avec examen d'admission réduit)
- Bachiller en Ciencias y Letras
- Guinée** (avec examen d'admission réduit)
- Diplôme de fin d'études secondaires (2ème partie)
- Haïti** (avec examen d'admission réduit)
- Diplôme de fin d'études secondaires (2ème partie)
- Honduras** (avec examen d'admission réduit)
- Bachiller en Ciencias y Letras
- Hongrie** (sans examen d'admission)
- Gimnaziumi érettségi bizonyítvány avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches Mathématiques, Physique ou chimie, la langue maternelle et une autre langue moderne
- Hong Kong** (avec examen d'admission réduit)
- Hong Kong Certificate of Education
- Inde** (avec examen d'admission réduit)
- Higher Secondary School Certificate
- Indonésie** (avec examen d'admission réduit)
- Diplôme de fin d'études secondaires (Surat Tanda Tamat Belajar)
- Irak** (avec examen d'admission réduit)
- Baccalaureate Examination for Secondary Schools
- Iran** (avec examen d'admission réduit)
- Diplom Metevaseth
- Irlande** (sans examen d'admission)
- Leaving Certificate avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne
- Islande** (sans examen d'admission)
- Studentsprof avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne
- Israël** (avec examen d'admission réduit)
- Diplôme de fin d'études secondaires (Te'udat bagrut)

Italie	(sans examen d'admission)
• Diploma di superamento avec au moins 70 points sur 100	
Jamaïque	(avec examen d'admission réduit)
• General Certificate of Education	
Japon	(avec examen d'admission réduit)
• Kotogakko	
Jordanie	(avec examen d'admission réduit)
• General Secondary Education Certificate Examination	
Katar	(avec examen d'admission réduit)
• General Secondary Education Certificate	
Kazakhstan	(avec examen d'admission réduit)
• Orta bilim turaly attestat	
Kenya	(avec examen d'admission réduit)
• Kenya Certificate of Education	
Kirghiztan	(avec examen d'admission réduit)
• Orto bilim zönündö attestat	
Koweït	(avec examen d'admission réduit)
• General Secondary Education Certificate	
Laos	(avec examen d'admission réduit)
• Baccalauréat de l'enseignement secondaire national	
Lesotho	(avec examen d'admission réduit)
• Cambridge (Overseas) School Certificate	
Lettonie	(sans examen d'admission)
• Atestats par vidējo izglītību avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches Mathématiques, Physique ou chimie, la langue maternelle et une autre langue moderne	
Liban	(avec examen d'admission réduit)
• -Baccalauréat de l'enseignement secondaire (2ème partie)	
Liberia	(avec examen d'admission réduit)
• Senior High School Certificate	
Libye	(avec examen d'admission réduit)
• General Secondary Education Certificate	
Liechtenstein	(sans examen d'admission)
• Maturazeugnis du gymnase	
Lituanie	(sans examen d'admission)
• Brandos atestatas avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches Mathématiques, Physique ou chimie, la langue maternelle et une autre langue moderne	
Luxembourg	(sans examen d'admission)



- Diplôme de fin d'études secondaires avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne

Libye	(avec examen d'admission réduit)
• General Secondary Education Certificate	
Macédoine	(avec examen d'admission réduit)
• Svidetelstvo za polozen ispit vo uviliste za sredno	
Malaisie	(avec examen d'admission réduit)
• Malaysian Higher School Certificate	
Maldives	(avec examen d'admission réduit)
• General Certificate of Education	
Mali	(avec examen d'admission réduit)
• Baccalauréat malien (2ème partie)	
Malte	(sans examen d'admission)
• General Certificate of Education avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches Mathématiques, Physique ou chimie, la langue maternelle et une autre langue moderne	
Maroc	(avec examen d'admission réduit)
• Baccalauréat de l'enseignement du second degré	
Maurice (Ile)	(avec examen d'admission réduit)
• General Certificate of Education	
Mauritanie	(avec examen d'admission réduit)
• Baccalauréat de l'enseignement du second degré	
Mexique	(avec examen d'admission réduit)
• Certificado de Bachillerato	
Moldavie	(avec examen d'admission réduit)
• Diploma de bacalaureat al invatamintului secundar general	
Mongolie	(avec examen d'admission réduit)
• Certificate of Secondary Education	
Montenegro	(avec examen d'admission réduit)
• Diplôme de fin d'études secondaires	
Myanmar	(avec examen d'admission réduit)
• B.A. ou B.S.	
Namibie	(avec examen d'admission réduit)
• Matriculation Certificate of the Joint Matriculation Board ou Senior Certificate ou Scholl Leaving Certificate	
Népal	(avec examen d'admission réduit)
• School Leaving Certificate Examination	
Nicaragua	(avec examen d'admission réduit)

- Diploma de Conclusion de Estudios del Ciclo Diversificado de Bachillerato

Niger (avec examen d'admission réduit)

- Baccalauréat de l'enseignement du second degré

Nigeria (avec examen d'admission réduit)

- Senior school certificate

Norvège (sans examen d'admission)

- Vitnemal videregaende opplæring avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne

Nouvelle-Zélande (avec examen d'admission réduit)

- National Certificate of Educational Achievement

Oman (avec examen d'admission réduit)

- General Secondary Education Certificate

Ouganda (avec examen d'admission réduit)

- East African Certificate of Education

Ouzbekistan (avec examen d'admission réduit)

- Attestat

Pakistan (avec examen d'admission réduit)

- Higher Secondary School Certificate

Panama (avec examen d'admission réduit)

- Bachiller en Ciencias

Paraguay (avec examen d'admission réduit)

- Bachiller en Humanidades y Ciencias

Pays-Bas (sans examen d'admission)

- Diploma voorbereidend wetenschappelijk onderwijs avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne

Pérou (avec examen d'admission réduit)

- Certificado de Educacion Secundaria Comun Completa

Philippines (avec examen d'admission réduit)

- Secondary School Leaving Certificate

Pologne (sans examen d'admission)

- Swiadectwo dojrzalosci liceum ogolnoksztalcace avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches Mathématiques, Physique ou chimie, la langue maternelle et une autre langue moderne

Portugal (sans examen d'admission)

- Certificado de fim de Estudios Secundarios et cours complémentaire avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne



- République tchèque** (sans examen d'admission)
- Vysvedceni o maturitni zkousce avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches Mathématiques, Physique ou chimie, la langue maternelle et une autre langue moderne
- Roumanie** (sans examen d'admission)
- Diploma de Bacalaureat d'un lycée avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches Mathématiques, Physique ou chimie, la langue maternelle et une autre langue moderne
- Rwanda** (avec examen d'admission réduit)
- Certificat Humanités Générales
- Salvador** (avec examen d'admission réduit)
- Bachillerato
- San Marino** (sans examen d'admission)
- Diploma di superamento avec au moins 70 points sur 100
- Sénégal** (avec examen d'admission réduit)
- Diplôme de bachelier de l'enseignement du second degré
- Serbie** (avec examen d'admission réduit)
- Diplôme de fin d'études secondaires supérieures
- Sierra Leone** (avec examen d'admission réduit)
- General Certificate of Education
- Singapour** (sans examen d'admission)
- Les mathématiques, une des branches parmi la physique, chimie et biologie ainsi qu'une langue moderne en Higher Level avec au minimum la note C pour chacune; branches supplémentaires en Ordinary ou Advanced Level parmi les branches suivantes: sciences naturelles, géographie, histoire, économie, une langue moderne, mathématiques appliquées ; preuve d'une place d'études garantie dans une université à Singapour
- Slovaquie** (sans examen d'admission)
- Vysvedceni o maturitnej skuske-gymnazium avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches Mathématiques, Physique ou chimie, la langue maternelle et une autre langue moderne
- Slovénie** (sans examen d'admission)
- Maturitetno spricevalo avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches Mathématiques, Physique ou chimie, la langue maternelle et une autre langue moderne
- Somalie** (avec examen d'admission réduit)
- Secondary School Leaving Certificate
- Soudan** (avec examen d'admission réduit)
- Higher Secondary School Certificate
- Sri Lanka** (avec examen d'admission réduit)
- General Certificate of Education

Suède	(sans examen d'admission)
<ul style="list-style-type: none"> • Slutbetyg Gymnasieskolan avec une moyenne générale égale ou supérieure à 70% dans les branches "Mathématiques, Physique ou Chimie", la langue maternelle et une autre langue moderne 	
Swaziland	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Cambridge (Overseas) School Certificate 	
Syrie	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de fin d'études secondaires 	
Tadjikistan	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Attestat dar borai ma « lumoti mijona » 	
Taiwan	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Senior High School Leaving Certificate 	
Tchad	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de bachelier de l'enseignement du second degré 	
Thaïlande	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Mathayom 	
Togo	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de bachelier de l'enseignement du troisième degré 	
Tunisie	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat de l'enseignement secondaire 	
Turkmenistan	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Attestat 	
Turquie	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Devlet Lise Diplomasi 	
Ukraine	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Atestat pro Povnu Zagal'nu Sersdniu Osvitu 	
Uruguay	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Bachillerato Oficial en Orientación Científica 	
Venezuela	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Bachiller en Ciencias ou Humanidades + Prueba de Aptitud Académica 	
Vietnam	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Bang Tu Tai Pho Thong Trung Hoc 	
Yemen	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • General Secondary Certificate 	
Zaire	(avec examen d'admission réduit)
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'état d'études secondaires du cycle long, section scientifique 	
Zambie	(avec examen d'admission réduit)



- Zambia School Certificate ou General Certificate of Education

Zimbabwe

(avec examen d'admission réduit)

- General Certificate of Education

Pour les pays non mentionnés, attendre la réponse du Service académique

G Adresses pour votre service

Services au étudiant-e-s / Students services

EPFL, CH-1015 Lausanne
Bâtiment Polyvalent
Station 16
CH - 1015 Lausanne

Tél. +41 (0)21 693 43 45
Fax +41 (0)21 693 30 88
e-mail : etudiants@epfl.ch

Ouverture :

Lundi au vendredi : 09h00 - 18h00 non stop
Consulter l'horaire spécial des vacances

Le guichet répond aux questions d'ordre général. Pour des questions spécifiques, prendre connaissance du site :

<http://formation.epfl.ch/page25189-fr.html>

Bibliothèque centrale

EPFL, CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 693 21 56 ou 57 ou 59
Fax +41 (0)21 693 51 00
e-mail: info@bc.epfl.ch

<http://bcwww.epfl.ch/>

*Ouverture du lundi au vendredi
de 8h00 à 22h00*

Samedi de 09h00 à 17h00

Consulter l'horaire spécial des vacances

Logements pour étudiants

Service du logement

Service des affaires socioculturelles
Bâtiment du Rectorat et de l'Administration
Université de Lausanne
CH-1015 Dorigny
Tél. +41 (0)21 692 21 21
e-mail : logement@unil.ch
<http://www.unil.ch/sasc/page6173.html>
*Ouverture du lundi au vendredi
de 10h00 à 14h00*

Direction des Maisons pour étudiants

Avenue de Rhodanie 64, CH-1007 Lausanne
Tél. +41 (0)21 617 81 54 et 617 81 56
Fax +41 (0)21 617 81 66
e-mail: info@fmel.ch
<http://www.fmel.ch>

Centre universitaire catholique

Bd de Grancy 31, CH-1006 Lausanne
Administration, Mme Mottironi:
Tél. et Fax +41 (0)21 617 01 51
Etudiants : +41 (0)21 617 60 66 ou 61 19
e-mail: foyer_cuc@bluewin.ch
<http://www.unil.ch/aum/logements/index.html>

Foyers le Cazard & le Valentin

Pré-du-Marché 15, CH-1004 Lausanne
Tél. +41 (0)21 320 52 61
Fax +41 (0)21 312 79 85
e-mail: info@lecazard.ch
www.lecazard.ch

Planète bleue

Maison pour étudiants
Rue de Genève 76, CH-1004 Lausanne
Tél. +41 (0)21 625 06 06
Fax. +41 (0)21 625 06 04
<http://www.unil.ch/planetebleue/>

Contrôle des habitants et police des étrangers

Bureau des étrangers

Rue Beau-Séjour 8, CH-1003 Lausanne
Tél. +41 (0)21 315 11 11
Fax +41 (0)21 315 31 19
www.lausanne.ch/contrôle_habitants

Pour savoir si vous avez besoin d'un visa pour vous rendre en Suisse :
http://www.weisungen.bfm.admin.ch/einreise/visumvorschriften_e.asp

Représentations suisses à l'étranger :
<http://www.eda.admin.ch/eda/en/home/rebs.html>

H Facultés et Sections

Faculté des sciences de base (SB)

Section de Mathématiques (SMA)

EPFL Faculté SB SMA-GE
Bâtiment MA
Station 8
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 25 65
Fax +41 21 693 55 10
E-mail sma@epfl.ch
<http://sma.epfl.ch/>

Section de Chimie et Génie chimique (SCGC)

EPFL Faculté SB SCGC-GE
Bâtiment BCH
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 98 50
Fax +41 21 693 98 55
E-mail scgc@epfl.ch
<http://scgc.epfl.ch/>

Section de Physique (SPH)

EPFL Faculté SB SPH-GE
Bâtiment PH
Station 3
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 33 00
Fax +41 21 693 44 44
E-mail sph@epfl.ch
<http://sph.epfl.ch/>

Faculté de l'Environnement naturel et construit (ENAC)

Section d'Architecture (SAR)

EPFL Faculté ENAC SAR-GE
Bâtiment BP
Station 16
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 32 11
Fax +41 21 693 73 90
E-mail secretariat.sar@epfl.ch
<http://sar.epfl.ch>

Section de Génie civil (SGC)



EPFL Faculté ENAC SGC-GE
Bâtiment GC
Station 18
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 28 05
Fax +41 21 693 63 50
E-mail secretariat.sgc@epfl.ch
<http://sgc.epfl.ch/>

Section des Sciences et Ingénierie de l'environnement (SSIE)

EPFL Faculté ENAC SSIE-GE
Bâtiment GR
Station 2
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 27 71
Fax +41 21 693 57 30
E-mail secretariat.ssie@epfl.ch
<http://ssie.epfl.ch/>

Faculté des Sciences et techniques de l'ingénieur (STI)

Section de Génie mécanique (SGM)

EPFL Faculté STI SGM-GE
Bâtiment ME
Station 9
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 29 47
Fax +41 21 693 25 25
E-mail sgm@epfl.ch
<http://sgm.epfl.ch>

Section de Science et Génie des matériaux (SMX)

EPFL Faculté STI SMX-GE
Bâtiment MX
Station 12
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 68 01
Fax +41 21 693 29 35
E-mail smx@epfl.ch
<http://smx.epfl.ch/>

Section de Microtechnique (SMT)

EPFL Faculté STI SMT-GE
Bâtiment BM
Station 17
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 38 95
Fax +41 21 693 78 00
E-mail smt@epfl.ch
<http://smt.epfl.ch>

Section de Génie électrique et Electronique (SEL)

EPFL Faculté STI SEL-GE



Bâtiment EL
Station 11
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 46 18
Fax +41 21 693 46 60
e-mail sel@epfl.ch
<http://sel.epfl.ch/>

Faculté Informatique et communication (I&C)

Section des Systèmes de communication (SSC)

EPFL Faculté IC SSC-GE
Bâtiment INN
Station 14
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 56 37
Fax +41 21 693 47 10
E-mail : ssc@epfl.ch
<http://ssc.epfl.ch/>

Section d'Informatique (SIN)

EPFL Faculté IC SIN-GE
Bâtiment INN
Station 14
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 56 37
Fax +41 21 693 47 10
E-mail : sin@epfl.ch
<http://sin.epfl.ch>

Faculté Sciences de la vie (SV)

Section des Sciences et Technologies du vivant (SSV)

EPFL Faculté SV SSV-GE
Bâtiment AI
Station 15
CH-1015 Lausanne
Tel +41 21 693 96 01
Fax +41 21 693 17 60
E-mail ssv@epfl.ch
<http://ssv.epfl.ch/>

Collège du Management de la technologie (CDM)

Section du Management de la Technologie et de l'ingénierie financière (SMGT)

Bâtiment Odyssea, Station 5, CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 693 00 62
Fax +41 (0)21 693 00 20
e-mail: smgt@epfl.ch



<http://smgt.epfl.ch/>

Collège des humanités (CDH)

Programme d'enseignement en sciences humaines et sociales (SHS)

EPFL CDH-DIR, BM, CH-1015 Lausanne

Tél. +41 (0)21 693 48 33

Fax +41 (0)21 693 19 00

e-mail: claud.zwicky@epfl.ch

<http://cdh.epfl.ch/>

Autres unités

Cours de mathématiques spéciales (CMS)

CMS - Ecublens, CH-1015 Lausanne

Tél. +41 (0)21 693 22 95

Fax +41 (0)21 693 62 90

e-mail: marinette.auer@cms.epfl.ch

<http://cms.epfl.ch/>

Centre de recherches en physique des plasmas (CRPP)

PPB - Ecublens, CH-1015 Lausanne

Tél. +41 (0)21 693 34 82

Fax +41 (0)21 693 51 76

e-mail: paula.halter@epfl.ch

<http://crpp.epfl.ch/>

Centre interdisciplinaire de microscopie électronique (CIME)

Centre rattaché au SB

MX-C-Ecublens, CH-1015 Lausanne

Tél. +41 (0)21 693 29 76

Fax +41 (0)21 693 44 01

<http://cime.epfl.ch/>

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)

Av. de l'Église anglaise 14

CH-1006 Lausanne

Tél. +41 (0)21 693 41 65

Fax +41 (0)21 693 41 54

e-mail: secretariat.ceat@epfl.ch

Institut international de management pour la logistique (IML)

GC-Ecublens, CH-1015 Lausanne

Tél. +41 (0)21 693 2 54 33

Fax +41 (0)21 693 50.60

e-mail: direction.iml@epfl.ch

e-mail: jeannine.suard@epfl.ch

<http://iml.epfl.ch>

Site Web de l'EPFL



<http://www.epfl.ch/bienvenue.html>

Éditeur: EPFL - Service académique

Version : JPF / CJ / janvier. 2007